

Le congrès de l'AME s'est déroulé à Hendaye du 1^{er} au 4 mai 2022.

Les membres du Bureau National des Retraités et les retraités, Délégués de Région ont été, comme cela avait été acté lors de la réunion du BNR en décembre 2021, invités à participer à l'intégralité du congrès dans le cadre duquel s'est également tenue l'Assemblée Générale de la section amicale des retraités.

Trente trois retraités ont participé à cette AG.

La matinée du Lundi a été consacrée à la présentation des rapports d'activité et financiers de l'ACE qui n'avaient pu être développés en septembre 2021 en raison de l'absence du quorum ainsi qu'à celle de la région Aquitaine réalisée avec humour par Pascal PETITPAS.

Le docteur Philippe RODET accompagné de Florence BURLOT ont fortement retenu l'attention de tous les participants lors de leur conférence sur le thème de la bienveillance en général et au travail en particulier.

L'après midi étant consacrée au travail des commissions, les retraités membres du Conseil d'Administration se sont réunis afin de finaliser certains dossiers devant être présentés dans le cadre de l'AG des retraités.

D'autres retraités tenant la fonction de trésorier dans les bureaux régionaux des actifs et les vérificateurs aux comptes ont contribué au travail de la trésorerie.

Et tous les autres retraités qui le souhaitaient ont pu participer avec les accompagnant(e)s à l'excursion découverte de Fontarabie.

Le mardi matin était considéré à la première partie de l'Assemblée Générale des Retraités.

Jean-Pierre GUILLOTEAU, Président a en premier lieu procédé à l'ouverture d'une AG extraordinaire afin de valider les décisions prises par le BNR du 14 décembre 2021 à savoir.

- Intégration au sein du BNR, de Yannick ROULETTE au titre de son ex présidence des actifs et de Raymond DORE au titre des nombreuses années consacrées à la gestion de la trésorerie de la section des retraités.
- Modification du Règlement Intérieur de la section amicale des retraités

Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité et le Président clôture cette AG extraordinaire.

RAPPORT D'ACTIVITE

Dans le cadre de l'AG ordinaire, Jean-Pierre GUILLOTEAU présente le rapport d'activité depuis la dernière AG de Seillac en 2018.

Activité classique avec les réunions semestrielles du Comité de veille et du BNR, réunions ayant régulièrement fait l'objet d'un compte rendu dans LIACE jusqu'en Mars 2020. Evocation également de la préparation de l'AG 2020 dont le site retenu avait été celui de Vers sur Lot pour notamment des raisons financières ; de report en report, la décision d'annuler cette AG a été prise avant de subir des pénalités mais aussi afin d'éviter de faire prendre le moindre risque à quiconque.

De mars 2020 à septembre 2021, la gestion de l'ACE s'est avérée très difficile et la communication a probablement été insuffisante même si la diffusion de LIACE s'est poursuivie à une périodicité moins

fréquente avec toutefois le compte rendu des rares réunions qui avaient pu se tenir, mais exclusivement par Teams.

La conséquence de cette situation a conduit à la mise en péril de la section des retraités pour des raisons qui ont déjà été évoquées, expliquées et entendues lors du BNR de décembre 2021.

Le Président ne souhaite pas refaire l'histoire de cet épisode mais rappelle que les observations significatives ont été prises en considération :

- Dénomination de la section qui devient désormais : Section Amicale des Retraités
- Participation des délégués régionaux au congrès dans le cadre duquel se tiendra l'AG
- Taux de reversement à la trésorerie nationale des recettes de cotisations ramené à 30%

Le Président précise sur ce dernier point que ces 30% couvrent notamment les frais d'édition et de distribution du magazine mais aussi les frais liés à la tenue d'instances telles que ce congrès, les frais de tenue du site, etc ...

Un autre point fréquemment abordé lors des réunions de BNR concerne la somme allouée aux zones pour leur fonctionnement. Elle était jusqu'à maintenant de 4€ par adhérent. Elle sera portée à 6€ à partir de 2022.

Cette contribution peut paraître trop faible mais il faut savoir que la cotisation moyenne est inférieure à 30€, que le nombre d'adhérents est en diminution et que les instances de fonctionnement restent les mêmes.

La section organise soit 2 BNR soit une AG et un BNR chaque année. Chacune de ces réunions à un coût d'hébergement et suscite des frais de déplacement importants.

La présentation du budget prévisionnel que fera Noël GARINET confirmera cette analyse.

Jean-Pierre GUILLOTEAU termine ce rapport d'activité en rappelant sa volonté de dialogue mais en précisant aussi que pour qu'un dialogue ne peut être constructif que si les parties en présence acceptent de faire un pas les unes vers les autres.

Il entend travailler en ce sens mais s'interdit les sens uniques.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

Noël GARINET présente le bilan financier qui est pratiquement à l'équilibre.

Les vérificateurs aux comptes Jean-Louis BOLLE-REDDAT et Jean-Pierre POISNET donnent quitus à ce rapport de trésorerie en soulignant la qualité du travail effectué par Noël et son prédécesseur Raymond DORE.

Noël remercie Raymond pour l'aide qu'il lui a apporté dans ce passage de relais.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Avant de présenter le budget prévisionnel, Noël GARINET fait un point sur les effectifs au 31/12/2021 et fait une projection pour 2022 compte tenu des démissions et des rejets de prélèvement.

Au 31/12/2021 ; 774 adhérents

Prévision 2022 : 650 adhérents

Une discussion s'en suit et il est proposé d'adresser aux démissionnaires ou à ceux ayant optés pour le rejet de prélèvement, un courrier pour leur expliquer que les valeurs d'amitié et de solidarité qui existaient au sein de la section des retraités de l'ACE sont toujours aussi présentes au sein de la section Amicale des retraités de l'AME.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et Jean-Louis BOLLE REDDAT, à l'initiative de cette proposition est invité à la finaliser.

Budget Prévisionnel

Noël présente le budget prévisionnel 2022 qui compte tenu des nouvelles conditions de reversement à la trésorerie nationale et de la nouvelle base de reversement aux délégations, devrait présenter un déficit d'environ 3000€

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

COMMISSION VOYAGES

Patrick JOUAN revient sur le voyage qui s'est déroulé en Corse dans d'excellentes conditions et présente le voyage 2022 en Toscane.

Certains participants regrettent que les voyages proposés ne le soient qu'avec Paris comme seul lieu de départ.

Patrick explique que cela est la conséquence du type de voyage retenu, qui est un voyage de groupe et que pour bénéficier de ce type de voyage, la contrainte est celle d'un lieu de départ unique.

Il faut également noter que lorsque des départs sont effectués à partir d'aéroports de province, les tarifs proposés sont presque toujours supérieures à ceux ayant pour base de départ Orly ou Roissy.

Patrick travaille avec une agence de La Rochelle qui dans le cadre d'un voyage de groupe, accepte le règlement individuel de tous les participants ce qui permet d'éviter les frais d'une assurance collective ainsi que la prise en charge des diverses avances par la trésorerie de la section voyages.

Chaque participant peut utiliser sa couverture personnelle liée à sa carte bancaire.

La composition de la commission voyages doit être validée dans le cadre de chaque Assemblée Générale.

Sont candidates et candidats à cette Commission :

Claudie LABARDE, Myriam MOULIN, Philippe BRISBART, Marc CAZERES et Patrick JOUAN.

Leur élection ou réélection est validée à l'unanimité.

Le mardi après-midi était consacré à l'intervention de Philippe VAHL

Les retraités étaient invités à y participer, ce qu'ils ont fait. Il était convenu que les seules questions posées au Président seraient uniquement celles préparées par les commissions métiers.

A noter quelques mots de considération de la part du Président à l'intention des retraités.

Le mercredi matin s'est déroulée la suite et fin de l'Assemblée Générale

Dans un premier temps, un texte datant de 2011, relatif au rôle et attribution des délégués retraités a fait l'objet d'une actualisation importante, ce texte n'étant plus en adéquation avec notre mode de fonctionnement actuel.

A la suite de quoi, un point a été fait sur la situation des délégués de zone avec pour certaines un changement envisagé pour des zones où les titulaires ont fait 3 mandats, voire plus et souhaitent passer le relais.

Une zone est à relancer totalement ; c'est la zone Est

La difficulté pour un futur délégué est de pouvoir travailler sur un fichier actualisé, ce qui n'est pas du tout le cas dans cette zone, mais certainement dans d'autres aussi.

Quelques pistes seront étudiées pour essayer d'améliorer la qualité de ces fichiers.

De la même façon un certain nombre de postes de délégués de région ne sont pas comblés.

Ce ne sera plus le cas de la Franche-Comté puisque Chantal JANTET a accepté d'être déléguée de la région Franche Comté et d'aider à la remise en ordre de marche de la zone Est.

Gilles JAFFRE est également prêt à s'investir en Bretagne en cas de besoin.

Jean-Pierre GUILLOTEAU conclut les travaux de cette Assemblée Générale en rappelant que la première des priorités est de reconstruire la structure même de la section en s'appuyant sur les délégués de zone et des régions.

Lors de cette seconde matinée de cette AG, était invité Félix VEZIER, Président national de l'ANR.

Dans son intervention il a dressé un état des lieux de la situation des retraités et des difficultés pour les associations à faire entendre leur voix auprès des gouvernants.

Pourtant les thèmes à aborder sont nombreux, qu'il s'agisse de la baisse du pouvoir d'achat, du projet d'évolution des retraites, des conditions d'accès et de vie au sein des ehpad, plus spécifiquement au niveau postal de l'arrivée probable à court terme d'un comité d'entreprise à la place de la DNAS avec les conséquences qui pourraient en découler au niveau des COS, ASPTT et toutes autres associations postales.

Son intervention fut fort appréciée et plus que jamais le besoin d'unité entre l'ANR, l'ACR et l'AME dans le cadre du Comité de veille semble nécessaire.

Jean-Pierre GUILLOTEAU conclut cette Assemblée Générale en exprimant sa satisfaction par rapport à sa tenue et sur la nécessité de travailler pour l'avenir de la section.

Jean-Pierre GUILLOTEAU